

Liste des pièces à fournir pour la constitution du dossier d'inscription

Pour les admis en 1ère année Cycles : Licence/Ingénieur/ Architecture/Médecine/Médecine dentaire :

- Une copie certifiée conforme du diplôme de Baccalauréat*.
- *Pour les titulaires d'un Baccalauréat obtenu à l'étranger :
 - Une copie certifiée conforme de l'attestation d'authentification du diplôme, délivrée par l'ambassade au Maroc du pays concerné ;
 - Une copie de l'arrêté d'équivalence du diplôme obtenu avec le Baccalauréat marocain, délivré par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation du Maroc.
- Une copie certifiée conforme du relevé de notes de la première année du cycle du baccalauréat.
- Une copie certifiée conforme du relevé de notes du baccalauréat.
- Une copie certifiée conforme de la carte d'identité nationale (CIN) pour les étudiants marocains. Les étudiants étrangers doivent fournir une copie certifiée conforme de leur carte d'identité nationale de leur pays d'origine, ainsi que de leur carte de séjour ou de leur passeport.
- Une copie certifiée conforme de la CIN du père/tuteur de l'étudiant pour les étudiants marocains, du passeport du père/tuteur pour les étudiants étrangers.
- Justificatif de résidence récent.
- Une photo d'identité récente.
- **Le dossier d'inscription**, contenant le formulaire d'inscription, l'acte d'engagement de paiement, le règlement intérieur de l'étudiant, la charte informatique et le consentement de l'utilisation des données personnelles, doit être dûment renseigné, imprimé et signé.

Liste des pièces à fournir pour la constitution du dossier d'inscription

Pour les admissions parallèles ou au Programme Grande Ecole :

- Une copie certifiée conforme du diplôme de Baccalauréat*.
- *Pour les titulaires d'un Baccalauréat obtenu à l'étranger :
 - Une copie certifiée conforme de l'attestation d'authentification du diplôme, délivrée par l'ambassade au Maroc du pays concerné ;
 - Une copie de l'arrêté d'équivalence du diplôme obtenu avec le Baccalauréat marocain, délivré par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation du Maroc.
- Une copie certifiée conforme de l'attestation de réussite et des relevés de notes des années après le Baccalauréat. **Dans le cas où ces années d'études ont été suivies à l'étranger, une attestation d'authentification de ces documents doit être fournie au moment de l'inscription.**
- Une copie de l'attestation d'accréditation de la filière pour les étudiants issus des établissements d'enseignement supérieur privé, couvrant l'ensemble des années d'études concernées.
- Une copie certifiée conforme de la carte d'identité nationale (CIN) pour les étudiants marocains. Les étudiants étrangers doivent fournir une copie certifiée conforme de leur carte d'identité nationale de leur pays d'origine, ainsi que de leur carte de séjour ou de leur passeport.
- Une copie certifiée conforme de la CIN du père/tuteur de l'étudiant pour les étudiants marocains, du passeport du père/tuteur pour les étudiants étrangers.
- Justificatif de résidence récent.
- Une photo d'identité récente.
- **Le dossier d'inscription**, contenant le formulaire d'inscription, l'acte d'engagement de paiement, le règlement intérieur de l'étudiant, la charte informatique et le consentement de l'utilisation des données personnelles, doit être dûment renseigné, imprimé et signé.

Pour les admis au Programme Grande Ecole (CNAEM) :

- Une copie certifiée conforme du diplôme de Baccalauréat*.
- *Pour les titulaires d'un Baccalauréat obtenu à l'étranger :
 - Une copie certifiée conforme de l'attestation d'authentification du diplôme, délivrée par l'ambassade au Maroc du pays concerné ;
 - Une copie de l'arrêté d'équivalence du diplôme obtenu avec le Baccalauréat marocain, délivré par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation du Maroc.
- Une copie certifiée conforme de l'attestation d'admission et d'admissibilité ou l'attestation d'affectation au Concours National d'Accès aux Ecoles de Management (CNAEM).
- Une copie certifiée conforme de la carte d'identité nationale (CIN) pour les étudiants marocains. Les étudiants étrangers doivent fournir une copie certifiée conforme de leur carte d'identité nationale de leur pays d'origine, ainsi que de leur carte de séjour ou de leur passeport.
- Une copie certifiée conforme de la CIN du père/tuteur de l'étudiant pour les étudiants marocains, du passeport du père/tuteur pour les étudiants étrangers.
- Justificatif de résidence récent.
- Une photo d'identité récente.
- **Le dossier d'inscription**, contenant le formulaire d'inscription, l'acte d'engagement de paiement, le règlement intérieur de l'étudiant, la charte informatique et le consentement de l'utilisation des données personnelles, doit être dûment renseigné, imprimé et signé.

Liste des pièces à fournir pour la constitution du dossier d'inscription

Pour les admis en Master :

- Une copie certifiée conforme du diplôme de Baccalauréat*.
- Une copie certifiée conforme du diplôme de Licence*.
- *Pour les titulaires d'un diplôme obtenu à l'étranger :
 - Une copie de l'attestation d'authentification du ou des diplômes fournis, délivrée par l'ambassade au Maroc du pays concerné ;
 - Une copie de l'arrêté d'équivalence du ou des diplômes obtenus avec le diplôme national marocain, délivré par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation du Maroc.
- Une copie certifiée conforme des relevés de notes des années de la Licence.
- Une copie de l'attestation d'accréditation de la filière pour les étudiants issus des établissements d'enseignement supérieur privé, couvrant l'ensemble des années d'études concernées.
- Une copie certifiée conforme de la carte d'identité nationale (CIN) pour les étudiants marocains. Les étudiants étrangers doivent fournir une copie certifiée conforme de leur carte d'identité nationale de leur pays d'origine, ainsi que de leur carte de séjour ou de leur passeport.
- Une copie certifiée conforme de la CIN du père/tuteur de l'étudiant pour les étudiants marocains, du passeport du père/tuteur pour les étudiants étrangers.
- Justificatif de résidence récent.
- Une photo d'identité récente.
- **Le dossier d'inscription**, contenant le formulaire d'inscription, l'acte d'engagement de paiement, le règlement intérieur de l'étudiant, la charte informatique et le consentement de l'utilisation des données personnelles, doit être dûment renseigné, imprimé et signé.